

## ROQUEFORT-LES-PINS

# Fête patronale : Notre-Dame de Canlache, c'est demain !

Comme pour prolonger encore un peu l'ambiance estivale, la commune s'apprête à organiser Roquefort-en-fête, ce samedi.

L'évènement est bien ancré dans la tradition provençale mais n'a pas omis le côté festif. La fête s'appuie sur plusieurs thématiques déployées aux quatre coins du village.

D'abord, avec la fête patronale de Notre-Dame-de-Canlache, dont le point d'orgue reste la messe en plein air dans la pinède de l'église, le concours de boules, mais pas seulement. En effet, il y en aura pour tous : manèges, jeux pour les enfants, pique-nique monstre dans le jardin des décades pour les gourmands.

Il faut dès à présent penser à s'inscrire pour y participer. On vous détaille l'ensemble des activités sur les différents lieux :

– Centre village dès 10 heures, manèges et jeux pour les enfants, gratuit.  
– Jardin des décades : à 11 heures remise des médailles aux collégiens et lycéens ayant obtenu la mention « très bien », félicitations aux sportifs méritants, lauréats du concours fleuri.

À partir de 12 heures : apéritif d'honneur offert à la population, suivi à 13 heures du pique-nique offert grillades et salades, fruits (inscription obligatoire à la mairie).

À 15 heures concours de pétanque,

les inscriptions se font directement sur place.

– Parvis de l'église Notre-Dame-de-Canlache : 18 heures messe en plein air en provençal, suivi, à 19 h 15, du dépôt de gerbes au monument aux morts, puis, à 19 h 45, apéritif offert. Et encore...

– Sur le parvis de l'espace Charvet de 10 à 13 heures : 12e forum des associations.

**FAB.BONGIOVANNI**

### Infos pratiques

Renseignements et inscriptions réservations au pique-nique (offert), auprès de la mairie. Renseignements au 04.92.60.35.00.



**La messe en plein air devant le parvis de Notre-Dame-de-Canlache sera dite en provençal.**

(Photo Fab.B.)